

Il faut flinguer Zemmour pour mieux tuer la France



On se demande où va la France quand politiques, presse et justice se liguent pour taire la vérité et museler les patriotes qui défendent leur pays et leur identité culturelle.

Nous vivons dans une véritable dictature de la pensée, où le terrorisme intellectuel fait toujours plus de victimes. La liberté d'expression n'existe plus en France, pays devenu le plus intolérant de toute l'Europe.

Aucune autre démocratie n'a autant légiféré pour museler les citoyens.

Il n'est plus possible de dénoncer les ravages de l'immigration et de l'islam sans subir les foudres d'une justice à deux vitesses, terriblement sévère avec les contradicteurs du politiquement correct et étonnamment clément avec ceux qui crachent leur venin et leur haine de la France.

Exemple ? Quand le rappeur Nick Conrad chante « *Pendez les Blancs* » et produit un clip dégoulinant de haine et de violence, il se retrouve condamné à 5 000 euros d'amende avec sursis.

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2019/03/19/pendez-les-blancs-le-rappeur-nick-conrad-condamne-pour-provocation-au-crime_5438406_1653578.html

Et quand il récidive avec un autre clip « *Doux pays* », « niquant la France jusqu'à l'agonie », la plainte est classée sans suite !

<https://www.paroles.net/nick-conrad/paroles-doux-pays>

<https://www.nouvelobs.com/justice/20191118.OBS21254/le-rappeur-nick-conrad-ne-sera-pas-poursuivi-pour-son-clip-doux-pays.html>

Mais quand c'est Éric Zemmour qui exprime ses craintes et dénonce les dangers de l'immigration et de l'islamisation du pays, c'est aussitôt l'hallali et la curée commence.

Il n'est plus possible de parler d'immigration, d'islam, de racines chrétiennes, d'identité gauloise ou de civilisation occidentale, sans que les Cerbères gardiens du temple de la pensée unique montrent leurs crocs.

Toute vérité sur l'immigration ou l'islam sera systématiquement jugée nauséabonde si c'est une critique.

Pour les juges, le pouvoir d'interprétation de la loi est sans limite.

C'est ainsi qu'après un lynchage médiatique sans précédent, Éric Zemmour subit les foudres du parquet, qui requiert **10 000 euros d'amende** et une large publication de la décision aux frais du prévenu, **avec peine de prison en cas de non-paiement**, pour son discours prononcé lors de la Convention de la droite en septembre 2019.

Qu'a donc dit de si grave notre Bayard de l'identité française, pour susciter un tel déchaînement des médias et des légions d'associations antiracistes ?

Le fait est que Zemmour se retrouve poursuivi pour « injures publiques, provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence ».

Il est clair que les ayatollahs du politiquement correct entendent museler les citoyens et faire de notre démocratie une dictature de la pensée, sous couvert d'antiracisme.

Voici les deux extraits qui font polémique :

<https://www.breizh-info.com/2019/09/30/127941/eric-zemmour-son-discours-integral-lors-de-la-convention-de-la-droite-video/>

« Dans la rue, les femmes voilées et les hommes en djellabas sont une propagande par le fait. Une islamisation de la rue, comme les uniformes d'une armée d'occupation rappellent aux vaincus leur soumission. Au triptyque d'antan « immigration, intégration, assimilation », s'est substitué « invasion, colonisation, occupation ». »

« Quant à l'islam, nous avons l'embaras du choix. Dans les années 30, les auteurs les plus lucides qui dénonçaient le danger allemand comparaient le nazisme à l'islam. »

Il semblerait donc que ces propos soient beaucoup plus graves que les appels au meurtre de Nick Conrad, ci-dessous :

« Je rentre dans les crèches, je tue des bébés blancs (...), pendez leurs parents, écartez-les pour passer le temps ».
« Fouettez-les fort, faites le franchement, que ça pue la mort, que ça pisse le sang ».

Il paraît que la création artistique justifie une plus grande souplesse dans la liberté d'expression !! En clair, tout patriote a tout faux.

Tout cela prouve une fois de plus que le racisme anti-Blancs n'est pas reconnu dans notre pays.

Une étude de l'Ined de 2016 avait annoncé la couleur sans détour, affirmant que le phénomène n'avait « *pas le caractère d'une expérience de masse* ».

« Le racisme des minoritaires à l'encontre des majoritaires peut blesser verbalement, voire être agressif physiquement, mais il ne fait pas système et ne produit pas d'inégalités sociales ».

Fermez le ban !

Jacques Guillemain